

III ÉCHANGES DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DES
SYSTÈMES DE PRESTATION DE SOINS MÉDICAUX ET DES
SCIENCES BIO-MÉDICALES

Les deux parties sont convenues :

1. D'encourager et de faciliter les échanges de spécialistes et de scientifiques dans les domaines de la santé publique, des systèmes de prestation de soins médicaux et des sciences bio-médicales;
2. D'encourager entre bibliothèques et autres institutions appropriées, sur une base de réciprocité, des échanges de livres, de publications, de périodiques et d'autres renseignements disponibles dans les domaines de la santé publique, des systèmes de prestation de soins médicaux et des sciences bio-médicales;
3. La partie canadienne a informé la partie soviétique que le gouvernement du Québec souhaiterait envoyer, en 1987 ou 1988, une mission d'étude du Dr. Jean Milot de l'Hôpital Sainte Justine de Montréal, à l'Institut Helmholtz d'ophtalmologie de Moscou, mission qui aurait pour but d'approfondir la connaissance du traitement de rétinite pigmentaire. En retour, le Québec